

**CONTRAT DE
REDYNAMISATION DU SITE
DE DEFENSE DE
NOYON/GENVRY**

Les mesures d'accompagnement au profit du territoire Noyonnais

Dans le cadre de l'accompagnement que propose l'Etat au territoire Noyonnais face au départ des 1200 militaires qui composaient le Régiment de Marche du Tchad, 11 engagements ont été pris :

1. **La cession à l'euro symbolique** aux communes via la Communauté de Communes du Noyonnais des 47 hectares **de l'ancien quartier militaire Berniquet** situé sur les communes de Noyon et Genvry et de **la maison d'habitation (villa Charmolue) située à Noyon.**
2. **La mise à disposition** aux communes via la Communauté de Communes du Noyonnais pour une durée de 30 ans renouvelable **des 238 hectares de bois** dans des conditions prévues par une convention de mise à disposition signée avec l'ONF (annexée aux présentes).
3. **Un zonage type ZRD** sur le périmètre des anciens actifs militaires noyonnais ouvrant droit aux activités s'implantant sur ces espaces à des exonérations fiscales et sociales.
4. Une **éligibilité au fonds FRED** du Ministère de la Défense permettant l'octroi de subventions aux entreprises noyonnaises porteuses de projets de créations d'emplois ou/et d'investissements productifs.
5. Un **crédit d'impôts** pour l'ensemble des entreprises artisanales ou commerciales de moins de 10 salariés situées sur l'ensemble des communes concernées par la ZRD à hauteur de 750 euros/ emploi sur une période de 3 ans démarrant à compter du 1^{er} janvier 2012.
6. Conformément à la circulaire du 25 juillet 2009, aucune fermeture ou réduction d'un service public relevant de l'État ne pourra intervenir sans avis conforme du Préfet de Région.
7. **L'ouverture d'une classe préparatoire grandes écoles (CPGE)** pour la rentrée 2011.
8. **L'implantation d'un internat d'excellence** dans le cadre du plan Espoir Banlieue avec une **mobilisation d'un montant de 12 millions** (hors crédits CRSD) permettant le financement des 3 phases du chantier : réhabilitation de 2 bâtiments

pour la rentrée 2010 / réhabilitation de 2 bâtiments supplémentaires pour la rentrée 2011 / construction d'un gymnase avec tribune, salle d'activités, terrain de foot.

9. **L'étude d'une éligibilité privilégiée (sur la base d'un dossier de candidature) du territoire à un fonds FNRT** qui doit permettre de compenser son inéligibilité à des dispositifs d'aides particuliers du type AFR « aides à finalité régionales » présents sur les territoires voisins.
10. **Une dotation de 8 + 2 millions** d'euros de l'État conditionnée par un apport du même montant de la collectivité territoriale. Le financement de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais fait l'objet d'une convention tri-partite Conseil Régional Picardie, Conseil Général Oise et Communauté de Communes du Pays Noyonnais.
11. **L'attribution du Fonds de Soutien aux Communes Touchées (FSCT)** par le départ du régiment noyonnais ; ce fonds complète le dispositif d'accompagnement économique et territorial des sites de défense à destination des collectivités territoriales.

Les axes stratégiques retenus pour le CRSD du Noyonnais

Dans le cadre de cette dotation de 10 millions, plusieurs opportunités et leviers d'action ont été identifiés pour répondre aux enjeux du territoire, et se déclinent en axes stratégiques :

- 1) Accroître l'offre de formation et créer un campus d'excellence sur le thème de l'innovation et du développement durable*

- 2) Renforcer l'attractivité du territoire et dynamiser le tissu économique en le positionnant sur l'innovation, la recherche et l'expérimentation*

- 3) Promouvoir le tourisme et les loisirs verts*

AXE 1

**ACCROITRE L'OFFRE DE FORMATION ET CREER UN
D'EXCELLENCE SUR LE THEME DE L'INNOVATION ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

Le Noyonnais rencontre trois principales difficultés structurelles : une fragilité économique, un niveau de formation insuffisant et un déficit d'image.

Intervenir en matière de formation permet d'agir également sur l'économie et donc l'image du territoire. En effet si le Noyonnais présente l'intérêt de pouvoir offrir à des entreprises désireuses de s'implanter un réservoir de main d'œuvre disponible, plutôt jeune et peu chère, cet intérêt est contrebalancé par le niveau de formation qui reste faible ou peu adapté aux nouveaux métiers. Cette insuffisance s'explique par la tradition industrielle locale qui amenait la population ouvrière embauchée tôt dans les usines locales à y faire toute leur carrière, sans formation préalable. Il n'existe donc pas de culture du diplôme sur le Noyonnais. Par ailleurs, autre facteur liée à la faible qualification du bassin, la population reste peu mobile et jusqu'alors l'enclavement relatif du Noyonnais ne poussait pas à davantage de déplacements.

S'il s'agit de sensibiliser à l'importance de poursuivre des études, l'amélioration du niveau de compétences passe également par l'accroissement de l'offre d'enseignement et l'amélioration des conditions d'études.

Dans cette perspective, le CRSD prévoit tout d'abord d'implanter sur l'ancien site du RMT un **internat d'excellence**, dans le cadre du plan gouvernemental (Dynamique espoir Banlieue). Cet internat prévoit l'accueil de 78 élèves collégiens et lycéens dès la rentrée 2010 avec une montée en puissance (150 élèves à la rentrée 2011).

A cet égard sélectionner le Noyonnais comme l'un des 11 sites accueillant un Internat d'Excellence contribue à la fois à maintenir un service public sur le site libéré par la Défense et à apporter une réponse aux problématiques présentées ci-dessus. Scolarisés dans les établissements noyonnais, les élèves accueillis à l'internat d'excellence bénéficieront d'un programme pédagogique articulé autour :

- d'un accompagnement scolaire personnalisé et renforcé
- de partenariats culturels à construire avec le château de Compiègne et le théâtre du Chevalet de Noyon, la médiathèque, le cinéma, la galerie d'art et le conservatoire.
- D'activités sportives organisées par cycle dans le cadre de parcours individualisés. Partenariat avec le pentathlon moderne. Construction d'un gymnase à moyen terme.

Outre l'implantation sur le Noyonnais de l'internat d'excellence régional, l'Etat a validé la création au sein du lycée d'enseignement général Calvin de Noyon **la création dès la rentrée 2011 d'une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)** spécialisée commerce/économie. Le développement d'une classe préparatoire s'inscrit également dans cette logique, en améliorant l'offre d'enseignement supérieure locale, actuellement limitée à des formations type BTS en alternance ou BTS en formation classique, afin d'éviter un départ des étudiants locaux vers Amiens, Lille ou Paris.

Par ailleurs, face à la carence d'offre en matière d'enseignement post bac, il s'agit de **développer des liens avec les établissements d'enseignement supérieur**, tant privés que publics, nationaux ou internationaux. L'objectif est de favoriser des projets portés par ces établissements: organisation de séminaires pour des chercheurs, modules d'immersion en langue française FLE (Français langue étrangère) pour des étudiants étrangers, séminaire pour traducteurs, ou dispense d'enseignements de tout ordre. En effet la qualité du site, sa capacité d'hébergement et de restauration sont de réels atouts pour les établissements d'enseignement supérieur, notamment parisiens, confrontés à une problématique immobilière sur Paris. Une université parisienne a déjà manifesté son intérêt pour les infrastructures du Quartier Berniquet.

Les centres de formation et les centres de recherches appliquées seront particulièrement privilégiés pour s'implanter dans les bâtiments de l'espace tertiaire (reconversion des 5 bâtiments centraux de compagnie, soit un total de 15 000 m² de surfaces de bureaux) de l'ancien quartier. En effet au regard de l'orientation éco-activités/expérimentation que les élus souhaitent donner à l'activité économique qui sera développée sur l'ancien quartier, il est essentiel d'assurer à ces nouvelles entreprises une offre locale de proximité pour la formation de leurs salariés ou de leurs clients notamment sur les métiers de demain, dits « verts ».

Illustration : Internat d'Excellence du Noyonnais

Internat d'excellence de Noyon - Oise Mode d'emploi

Quand ?

Ouverture dès la rentrée 2010

Où ?

Dans un cadre structurant et rassurant, à deux pas des établissements scolaires de Noyon. Les élèves de l'internat d'excellence ne seront pas séparés en classe de leurs camarades afin de créer un effet d'entraînement positif sur tous les élèves.

Pour qui ?

- ✓ Collégiens à partir de la 4^e
- ✓ Lycéens de la seconde à la terminale
- ✓ Elèves issus notamment de l'éducation prioritaire et/ou des territoires de la politique de la ville (Plan Espoir Banlieues) ne bénéficiant pas d'un environnement favorable pour la réussite de leurs études
- ✓ 78 places (filles et garçons)

Pourquoi ?

- ✓ Pour offrir à tous les élèves motivés des conditions optimales de réussite scolaire et d'épanouissement personnel
- ✓ Pour changer de cadre de vie
- ✓ Pour être acteur de son avenir
- ✓ Pour développer l'estime de soi
- ✓ Pour devenir responsable et autonome

Comment ?

- ✓ Grâce à un choix familial concerté pour une scolarité dans les meilleures conditions de vie et de travail
- ✓ L'accès à ce dispositif sera favorisé grâce à l'attribution de moyens exceptionnels : bourses, fonds sociaux, aides spécifiques...



Les 4 axes du projet pédagogique, sportif, culturel et éducatif

► Un accompagnement pédagogique renforcé et personnalisé

Soutien scolaire, aide aux devoirs, aide à la construction d'un projet personnel et professionnel **selon les besoins de chacun** avec un accès aux nouvelles technologies facilité.

► Une ouverture culturelle de qualité

Accès à la culture favorisé par la proximité de nombreux sites de la ville de Noyon et par de multiples activités culturelles proposées aux élèves telles que le théâtre, la musique, la danse.

Contact

Les élèves intéressés et leur famille doivent se rapprocher du chef d'établissement du collège ou du lycée dans lequel ils ont actuellement scolarisés afin de connaître les conditions d'admission, les aides financières et pour remplir un dossier de candidature.

Par courriel : internat-excellence@ac-amiens.fr
Toutes les infos sur : www.ac-amiens.fr/internat-excellence/

Calendrier

Dépôt des dossiers de candidature : lundi 10 mai 2010 au plus tard
Réponse aux familles : à partir du 20 mai 2010

**L'internat d'excellence,
une chance de plus pour réussir**

► Une pratique sportive diversifiée

Pentathlon moderne (équitation, natation, course, escrime, tir), run and bike, tennis, basketball, aérobic, step, musculation, tennis de table, relaxation...

► Une éducation à la citoyenneté

Mise en place de projets valorisant l'engagement des élèves autour de la solidarité, de l'humanitaire, du développement durable...





AXE 2

RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET DYNAMISER LE TISSU ECONOMIQUE EN LE POSITIONNANT SUR L'INNOVATION, LA RECHERCHE ET L'EXPERIMENTATION

Dans un contexte de fragilisation du tissu économique local, il est nécessaire d'inventer un nouveau modèle économique local basé sur :

- un nouveau tissu industriel privilégiant les PME de taille moyenne.
- de nouvelles filières d'activités en s'appuyant sur la tradition industrielle locale mais en la modernisant via un positionnement éco-industrie

La filière de l'éco-activité correspond à ces attentes : elle est animée aujourd'hui par des entreprises de taille moyenne et se caractérise par la volonté de concevoir et de développer des produits, en s'inscrivant dans une démarche de développement durable. Par ailleurs, le développement de cette filière s'appuie sur des entreprises locales déjà positionnées sur ce champ d'activités : Pro'Fil (équipements électriques « développement durable » pour la maison individuelle), Majencia (développement de mobilier de bureau conçus dans le respect de l'environnement : absence de CFC, sélection des bois...), Prosign/Aximum (développement de produits de marquage routier éco-conçus à base de coquille d'huitres, huile de soja...).

Le Schéma de Cohérence et d'Orientation Territorial confirme la nécessité de reconstituer le tissu économique local en misant sur le développement endogène, mais également sur la capacité d'attraction exogène (objectif de 2 000 emplois à 20 ans dont seuls 30 % pourront être issus du tissu local). **L'enjeu consiste à attirer de nouvelles entreprises sur un parc d'activités entièrement aménagé, rénové et sécurisé** ; de plus, le statut de

zone de redynamisation de défense (ZRD) de ce parc d'activités est un formidable produit d'appel.

Pour attirer ces nouvelles entreprises et revaloriser l'image économique du territoire, il est nécessaire non seulement de réaménager le quartier, constitué à 80% de bâti militaire de type tertiaire qui ne correspond pas entièrement aux exigences du droit du travail, de l'accessibilité handicapée et du grand public, pour un futur usage économique mais aussi rénover et adapter l'ensemble des voiries et réseaux divers (VRD) .

Par ailleurs les élus souhaitent développer une offre de services répondant aux besoins de ces entreprises ; l'ambition étant que le Noyonnais soit identifié comme un site d'excellence dédié à l'innovation et à l'expérimentation. Le Conseil Régional s'est engagé à soutenir une telle orientation : un nouveau label régional (Fabrique d'Innovation) est à l'étude actuellement et l'ancien quartier militaire pourrait être le premier à en bénéficier.

Zoom sur le concept « Fabrique d'Innovation »

La « Fabrique d'Innovation » est le moteur d'une démarche d'innovation, de recherche, de formation mais aussi d'image pour le territoire noyonnais.

*Le principe et les objectifs consistent dans la fédération de moyens sur des secteurs industriels innovants et en devenir tel que le domaine de **l'éco construction et des éco activités, de l'éco design et sa vocation industrielle ou encore du prototypage, en passant par les nouvelles formes de mobilité**. La « Fabrique d'Innovation » a pour ambition de réunir dans un espace organisé des moyens humains, documentaires, mais aussi matériels, machines, et de les mettre à la disposition des entreprises et des pilotes de projets. Le but est d'associer recherche et expérimentation, autrement dit de tester, d'expérimenter les résultats d'une recherche technique et/ou technologique.*

Cette « Fabrique d'Innovation » est un espace d'essayage mais aussi de partage et d'échange entre les différents acteurs universitaires, chercheurs privés, publics et industriels. Elle associe également une dimension sociale avec des réflexions engagées sur l'insertion et l'ouverture de nouveaux métiers à de nouveaux process industriels.

Dans l'espace du quartier Berniquet, la Fabrique d'Innovation prendra place dans une partie des ateliers. Elle développera également ses propres zones d'essais ou des bâtiments spécifiques. Un animateur contribuera au fonctionnement de cette fabrique et assurera le rayonnement du concept.

Le but est d'apporter un dispositif de faisabilité aux projets pour aboutir à un réel projet industriel, économique et parfois socialement innovant. Le succès du projet est basé sur la proximité des entreprises et la concrétisation des projets par l'action. Cette réussite passe par l'accompagnement individuel des projets, la mise en réseaux, la proximité des laboratoires universitaires et des centres de recherche ainsi qu'une offre immobilière adaptée et bien équipée.

L'offre proposée aux entreprises s'articulera autour de plusieurs services :

1) Immobilier :

- mise à disposition d'ateliers réhabilités ou de surfaces tertiaires en location, vente ou location-vente à prix modérés
- possibilité d'hébergements adaptés pour chaque stade d'évolution d'une entreprise (pépinière puis bâtiment indépendant)

2) Technologie :

- mutualisation de certains équipements techniques dont l'investissement n'est pas rentable pour une seule entreprise (ex : scie K2)

3) Ressources et compétences :

- création d'un espace partenaire afin de favoriser l'accompagnement des entreprises par des experts

4) Expérimentation :

- favoriser la délocalisation sur le site des activités expérimentation de certains laboratoires publics ou centres de transfert de technologie pour permettre aux entreprises de tester leurs produits, voire de les faire certifier : tests, prototypages (mécaniques...), pré-séries...
- partenariat en cours avec le Codem (centre technique basé à Amiens spécialisé dans les nouveaux matériaux) pour une délocalisation de ses activités « expérimentation grandeur nature »

5) Formation :

- favoriser l'implantation de centres de formation sur l'espace tertiaire afin de permettre une offre de proximité spécialisée et adaptée à la nature des activités développées.

6) Accompagnement financier :

- permettre aux entreprises présentes non seulement d'être éligibles aux exonérations liées à la Zone de Revitalisation de Défense (type zone franche), mais également **au fonds FRED finançant les volets emploi et/ou investissements productifs**

7) Renforcement des fonds propres des entreprises :

- face à la difficulté pour les jeunes entreprises de lever des fonds bancaires, il est prévu **la création d'un outil local de financement** basé sur l'octroi de prêts bonifiés participatifs non affectés.

8) Services :

- possibilité pour les entreprises implantées sur le site de bénéficier des services hébergement et restauration (réhabilitation du mess avec l'externalisation à un professionnel du tourisme), des installations sportives (réhabilitation des courts de

tennis, prochaine implantation du futur centre aquatique noyonnais à proximité immédiate du RMT)

9) Communication :

- possibilité d'accéder à la salle de conférence (capacité : 600 personnes) pour des réceptions, séminaires ou des actions commerciales diverses (show-room)

Avec ce panel de services et cette diversité d'acteurs attendus sur le site de l'ancien quartier militaire, l'ambition du territoire est de développer un pôle d'excellence régional et d'impulser une dynamique et des synergies entre entreprises, centres de transferts, organismes de formation, partenaires économiques, société de services aux entreprises...

A ce jour, la CCPN comptabilise déjà une dizaine de projets intéressés par une implantation dont 5 sont jugés avancés, avec remise d'une lettre d'intention. Au-delà de la filière éco-activités, il s'agit bien évidemment de favoriser le développement sur le territoire de toute entreprise dynamique, porteuse d'un projet de développement pérenne et créateur d'emplois.

Enfin, la Communauté de Communes du Pays Noyonnais a **obtenu le label Pôle d'Excellence Rural** en mars 2011 décerné par la Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale pour son projet de création d'une pépinière conceptuelle dédiée aux éco-industries comprenant une halle d'exposition. Ce projet vise à dynamiser le tissu économique du Noyonnais ; il est l'une des déclinaisons de la mise en œuvre de l'axe 2 du CRSD.

Zoom sur le label PER

Le CRSD est le préalable du projet porté par le PER : il crée le cadre qui permet à cette structure dédiée aux éco-industries de voir le jour en mettant notamment en œuvre les bases du projet économique avec la création de la zone d'activités et l'appui aux éco-activités.

Le PER permettra à son niveau d'enrichir le volet économique du CRSD. Les financements obtenus au titre de ce label vont en effet permettre de financer un bâtiment ad hoc sur l'ancien quartier militaire ; ce nouveau bâtiment de 5 000 m², sera conceptuel, éco-conçu, innovant et aménagé pour accueillir plusieurs éco-industries en prenant en considération les contraintes industrielles (isolation contre le bruit, portance au sol pour accueillir des machines, dimensions en hauteur et en largeur...). Il sera composé de surfaces industrielles (avec une partie bureaux) de 500 m² minimum, modulables, permettant d'héberger des éco-industries et leurs process industriels. Outre ces surfaces de production, des espaces communs seront aménagés (salle de réunion, halle d'exposition, bureaux permanence organismes spécialisés, salle de reprographie, salle de détente, centre de ressources). Le bâtiment industriel conceptuel fera l'objet d'un aménagement intérieur avant gardiste, accordant une large place à la lumière naturelle et aux matériaux naturels. On privilégiera un mobilier éco-conçu et éco-désigné (ex : mobilier Majencia produit à Noyon : collection de sièges à base de fibres de soja).

Il s'agit également de créer un espace de type halle d'exposition destinée à présenter les produits des éco-industries accueillies. Cette halle accueillera également des expositions thématiques et artistiques en lien avec les matériaux naturels (sculptures papiers, tissages en matière végétale).

L'ensemble du projet est estimé à près de 4,9 millions.

Etat FNADT : 750 KE



Collectivité : 3 000 KE

Europe Feder : 750 KE

Privé : 450 KE

Illustration : Entreprises du Noyonnais

AXE 3

PROMOUVOIR LE TOURISME ET LES LOISIRS V

Le Noyonnais possède un potentiel touristique non exploité à sa juste mesure jusqu'à présent. Outre le riche passé historique de la ville de Noyon (cathédrale de style mi gothique mi roman lieu de sacre d'Hugues Capet, ville de naissance de Calvin, bibliothèque du chapitre du 12eme siècle...) sur lequel il convient de communiquer davantage, les élus souhaitent s'appuyer sur le patrimoine naturel du Noyonnais (paysage vallonné, présence de forêts, présence de nombreux étangs...) pour développer des activités touristiques respectueuses de l'environnement (eau, nature...) en lien avec la thématique développement durable affichée.

Le premier levier identifié pour mettre en valeur les espaces naturels Noyonnais et l'accroissement des activités randonnées de tout type (équestre, pédestre, cycliste) consiste à privilégier **le développement des circulations dites « douces »**.

Il est donc préconisé d'intégrer à tout chantier de voirie important, la création d'une bande cyclable. Par ailleurs dans le cadre du schéma du transport et des déplacements du Pays Noyonnais (2009), un certain nombre de points ont été retenus comme prioritaires pour la pratique du vélo : les boulevards de Noyon, les berges du canal latéral à l'Oise, l'aménagement d'un point vélo dans le cadre de la rénovation de la gare de Noyon. Enfin le Conseil Général dans le cadre de l'aménagement de la voie verte de la Trans'Oise (appartenant à l'itinéraire européen n°0 3 Norvège à ST Jacques de Compostelle et qui traversera le département d'ouest en est et du nord au sud , prévoit le financement de 12 km de voies douces sur la communauté de communes qui elle-même s'est engagée dans un schéma de développement sur 3 ans de ces voies cyclables et de ces circuits de randonnée. **Le CRSD va permettre de conforter ces orientations en retenant le financement de nouvelles voies douces créées à partir du quartier Berniquet pour relier vers le sud le centre de ville de Noyon et rejoindre vers le nord les espaces boisés.**

L'aménagement de ces voies douces contribuera à la dynamique « loisirs et nature » aux abords du quartier Berniquet et incitera à la fréquentation de ces équipements par les acteurs présents sur l'ancien site militaire : les élèves de l'internat et les salariés des entreprises.

La communauté de communes prévoit également d'aménager un complexe aquatique à proximité du quartier Berniquet et participer à cette même dynamique loisirs & nature. Il s'agit de remplacer la piscine actuelle située à Noyon en développant un véritable complexe aquatique comprenant des activités ludiques, un espace détente, une fosse de plongée. Sa proximité géographique avec le quartier Berniquet permettra un accès facilité

aux acteurs présents sur le site (élèves de l'internant, salariés présents sur le site...) en renforçant le caractère « Campus » du quartier Berniquet. Cet équipement d'exception trouvera également des synergies avec l'implantation d'un Parc résidentiel de Loisirs (PRL).

Enfin le projet de reconversion va également permettre de créer de nouvelles infrastructures de loisirs portées par des partenaires privés et orientées sur le développement durable, notamment :

- **la création d'un Pôle mobilité unique sur le Bois de Crisolles** comprenant la création d'un circuit de karts électriques sur la partie boisée, l'organisation de cyclo raids, l'expérimentation et la démonstration de nouvelles gammes de véhicules propres, la formation de professionnels en réutilisant les anciennes pistes « asphalte » existantes situées en bordure de bois et les pistes « terre » situées à l'intérieur du bois de Crisolles.
- **Le développement d'une activité de tourisme équestre** (attelage, ballades, tourisms équestre...) avec la reprise des installations actuelles de l'ancien RMT par un gestionnaire privé
- **La création d'un parc d'hébergement flottant** sur un village Noyonnais riche d'un site comprenant plusieurs étangs.
- **L'appui au redéploiement de l'activité du parc médiéval de loisirs Carisiolas** situé à proximité immédiate des espaces boisés militaires et présentant l'intérêt d'allier activité historique et ludique et la spécificité d'être porté par un chantier d'insertion
- **La création d'un parc d'hébergement « tourisme vert »** axé éco-gîtes intégrant l'aménagement de sentiers sur le bois de Béhéricourt et le développement d'un « mini center parc ».

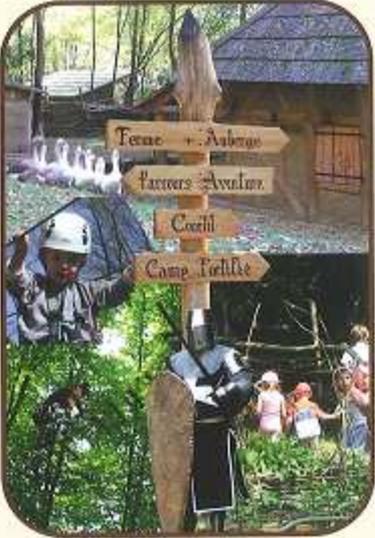
Illustrations : Projets tourisme / loisirs du Noyonnais



Village Médiéval Parcours Aventure



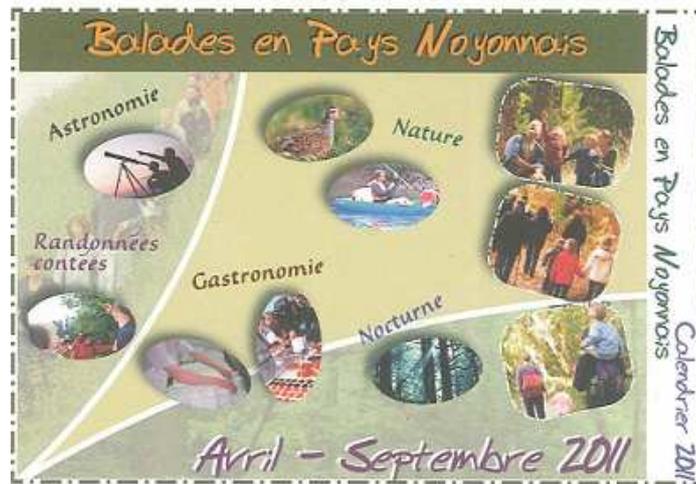
Un parc pour toute la famille !



À 5 minutes de Noyon
Crisolles < Oise < Picardie

flottant

Illustrations du parc d'hébergement



Etangs de Varesnes

Calendrier des animations « patrimoine naturel »



Plaquette commerciale du Parc Carisiolas

Illustration du projet d'aménagement des secteurs boisés

